Droit du travail

ECTS : 3

Volume horaire : 30

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est focalisé sur les relations collectives de travail, qui ont une importance croissante dans les entreprises. Il s'agit des relations entre l'employeur et les représentants des salariés :

- Comité social et économique
- Organisation syndicale.

L'employeur peut négocier des accords collectifs avec les organisations syndicales représentatives sur des thèmes aussi important que :

- Le salaire
- Le temps de travail
- La proteciton sociale, etc.

Cours en petit groupe.

Compétence à acquérir :

- Acquérir une formation de base en droit du travail.

Mode de contrôle des connaissances :

- 1 tests intermédiaire
- Un examen final
- Un exposé.

Bibliographie, lectures recommandées :

- E. Peskine, C. Wolmark :« Droit du travail -2019 » : Dalloz, Coll. Hypercours, 7e édition, septembre 2018
- G. Auzero, D. Baugard, E. Dockès: «Droit du travail », Dalloz, Coll. Précis, septembre 2018.

Document susceptible de mise à jour - 05/11/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16